

La Maison diocésaine « Charles de Foucauld » de Viviers vous propose la retraite
animée par petit frère de Jésus : Marc HAYET

« TOUT CHRETIEN DOIT ETRE APOTRE »

Charles de Foucauld



du 27/11/2018 au 01/12/2018

... D'AUTRES PROPOSITIONS POUR CHEMINER AVEC FRERE CHARLES

Groupe de lecture textes de

Ch. de Foucauld

Si vous désirez connaître Charles de Foucauld
à travers ses écrits,
nous nous rencontrons pour les lire ensemble
et les partager, dans un esprit fraternel:

Vendredi 19 octobre 2018

Vendredi 11 janvier 2019

Vendredi 1 février 2019

Vendredi 1 mars 2019

Vendredi 17 mai 2019

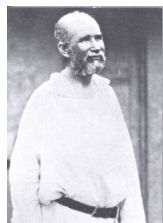
de 20h15 à 22h00 à la Maison Diocésaine



Cette année
on vous propose
la lecture des
« Lettres à sa sœur
Marie de Blic »

Samedi 6 avril 2019

journée de formation
avec le père Christoph Theobald
et sœur Antonella Fraccaro



Bulletin d'inscription à la retraite
« Tout chrétien doit être apôtre »
du 27 novembre au 01 décembre 2018



Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____ Portable : _____

La retraite prévoit :

Des enseignements

Des temps de réflexion personnelle

Des temps de prières animées (laudes, vêpres, adoration, complies)

Possibilité de participer à l'Eucharistie quotidienne

Le **1er décembre**,

anniversaire de la mort de Charles de Foucauld,
célébration et temps d'adoration dans la chapelle
où il fut ordonné prêtre le 9 juin 1901

**INSCRIPTION
AVANT LE
10 NOVEMBRE 2018**

Maison diocésaine « Charles de Foucauld »

2, Faubourg St Jacques
07220 VIVIERS

Tel. : 04 75 52 62 23

E-mail : accueil@maisondiocesaine07.fr

Tarif avec hébergement en chambre double : 190 € x ____ = ____

Tarif avec hébergement en chambre individuelle : 230 € x ____ = ____

Du mardi 27/11 (diner) au samedi 1 décembre (déjeuner)

(Ce tarif comprend : l'hébergement, les repas, les frais d'organisation)

Tarif sans hébergement :

Du mardi 27/11 (diner) au samedi 1 décembre (déjeuner) 115 € x ____ = ____

(ce tarif comprend : les repas de midi et du soir, les frais d'organisation)

(Avec les repas de midi uniquement) : 70 € x ____ = ____

Je joins un chèque de ____ (à l'ordre de ADVI - Souvenirs Charles de Foucauld)

Merci de renvoyer le bulletin et le règlement à cette adresse avant le 10 novembre 2018 :

Maison Diocésaine Charles de Foucauld

2 Fb St Jacques BP 26 - 07220 VIVIERS